

**Objet : Forum des innovations en éducation - 1<sup>ère</sup> édition - Des bonnes pratiques dans l'enseignement secondaire - 22/02/2006**

**MODIFICATION DES DATES D'INTRODUCTION DES FORMULAIRES D'INSCRIPTION**

**Réseaux : tous**

**Niveaux et services : tous**

**Période : Année scolaire 2005-2006**

- A Madame la Ministre - Membre du Collège de la Commission communautaire française chargé de l'Enseignement ;
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Pouvoirs Organisateurs des établissements d'enseignement secondaire subventionnés par la Communauté française ;
- Aux Directions des écoles secondaires subventionnées ;
- Aux Directions des écoles secondaires spécialisées de la Communauté française ;
- Aux Directions des écoles secondaires spécialisées subventionnées ;
- Aux Directions des internats autonomes organisés par la Communauté française ;
- Aux Directions des Centres PMS organisés et subventionnés par la Communauté française ;
- Aux Fonctionnaires généraux et Chefs de services des Administrations et Directions générales du Ministère de la Communauté française ;
- Au Conseil de l'Enseignement des Provinces et des Communes ;
- A la Fédération des écoles libres subventionnées indépendantes ;
- Au Conseil permanent de l'enseignement officiel neutre subventionné ;
- Au Secrétariat général de l'enseignement catholique ;
- Aux Membres des services d'Inspection de l'enseignement secondaire ordinaire et spécialisé ;
- Aux Membres du service d'Inspection des Centres PMS ;
- Aux membres du service de Vérification ;
- Aux Organisations syndicales ;
- Aux associations de Parents.

**Autorité :** Administrateur général

**Signataire(s) :** Jean-Pierre HUBIN, Administrateur général

**Gestionnaires :** Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique

**Personne(s)-ressource(s) :**

**Nombre de pages :** 9

**Mots-clés :** Forum des innovations en éducation, bonnes pratiques, formation

Bruxelles, le 07 février 2006.

**ADDENDUM A LA CIRCULAIRE N° 1352**

**MODIFICATION DES DATES D'INTRODUCTION DES FORMULAIRES  
D'INSCRIPTION**

Madame, Monsieur,

Par circulaire n° 1352 du 30 janvier 2006, je vous ai informé que la Cellule Tutorat de l'Université Libre de Bruxelles<sup>1</sup> et Schola ULB asbl, en partenariat avec le campus du CERIA, et *Alter Educ*, bimensuel sur l'éducation en Communauté Wallonie-Bruxelles, organisent le 22 février prochain de 9h à 16h30, le premier Forum des innovations en éducation, consacré aux bonnes pratiques dans l'enseignement secondaire.

---

<sup>1</sup> La Cellule Tutorat de l'Université Libre de Bruxelles a été récompensée en 2004 par la médaille *Jan Amos Comenius* de l'UNESCO distinguant des travaux éminents dans le domaine de la recherche et de l'innovation pédagogique. C'est la première fois que cette récompense est attribuée à la Belgique et l'ULB est la première université en Europe détentrice de cette médaille.

**J'attire votre attention sur le fait qu'une modification est apportée quant à la date limite d'introduction des formulaires d'inscription. Vous trouverez, ci-après les nouvelles dispositions :**

Les membres du personnel de l'enseignement secondaire ordinaire ou spécialisé ainsi que les agents des CPMS peuvent bénéficier de la gratuité du repas de midi et être remboursés de leurs frais de déplacement (pour une distance supérieure à 12 km aller-retour).

Pour cela ils doivent impérativement remplir, pour le **20 FEVRIER 2006 au plus tard**, deux types de formulaires d'inscription différents destinés à deux adresses différentes :

- un formulaire destiné à la Cellule Tutorat, disponible sur le site [www.ulb.ac.be/enseignements/tutorat](http://www.ulb.ac.be/enseignements/tutorat) ou via le formulaire papier en annexe à renvoyer à l'adresse : avenue F.D. Roosevelt 50 CP 178 - 1050 Bruxelles ou par télécopie au 02.650.49.52

- un formulaire destiné à l'IFC pour l'inscription, le remboursement des frais et les attestations (code de formation 319006 et code de la session 2330) via le site [www.ifc.cfwb.be](http://www.ifc.cfwb.be). On peut toutefois utiliser le formulaire papier ci-joint qui est à renvoyer soit par courrier ordinaire **avant le 20 février 2006** à l'adresse suivante IFC, boulevard Cauchy 9 à 5000 Namur soit par télécopie au 081 83 03 11 **avant le 16 février 2006.**

Attention, l'inscription à l'IFC nécessite le visa de la Direction de l'établissement ou du Centre (code chiffré).

Je vous remercie de bien vouloir diffuser cette information au sein de votre établissement.

**L'Administrateur général,**

**Jean-Pierre HUBIN.**